

Sujet : [INTERNET] dossier carrière poulligny st pierre
De : "> Geneix Michel (par Internet)" <literemo@orange.fr>
Date : 05/10/2017 10:15
Pour : ddcsp-ep-carriere-poullignystpierre@indre.gouv.fr

Mr le Commissaire enquêteur,

Venant à La Roche Posay depuis de nombreuses années, nous sommes très attachés à la BRENNNE, que nous explorons à chacun de nos séjours.

Aussi, nous suivons avec attention tous les évènements qui peuvent s'y produire.

J'ai donc lu avec intérêt la plupart des dossiers relatifs à l'installation de carrières, sur la commune de Poulligny St Pierre près du remarquable hameau de La Boudinière.

(Avis techniques, dossier très complet de Natura 2000, etc)

Je reste très opposé à cette installation dans le périmètre du Parc Régional de la Brenne où d'importants efforts ont été fait depuis des années pour lui garder son caractère naturel exceptionnel.

L'intérêt des élus locaux semble d'ailleurs très fort, à voir l'assiduité aux réunions qui ont lieu à la Maison du Parc de Bouchet.

Ceci n'empêche pas le développement d'activités agricoles, artisanales et industrielles et l'extension de l'entreprise Catoire au Chambon près de Martizay est là pour le prouver, avec la création d'emplois locaux durables, et ce, sans perturber les équilibres écologiques.

Une carrière telle qu'envisagée, va générer des flux de transport qui mettront à mal l'ensemble du Parc et lui enlèveront une partie de son attrait touristique évident.

Car la notion de développement économique ne peut faire l'impasse sur le développement touristique, comme dans tous les Parcs régionaux.

Là aussi, la vitrine de la Maison du Parc au village du Bouchet, l'illustre fort bien.

On peut évoquer à ce sujet un fait avéré: c'est l'existence de carrières exploitées, qui a

écarté "provisoirement" le Parc Naturel des Volcans en Auvergne de son inscription au Patrimoine de l'UNESCO.

Par ailleurs, même si Natura 2000 ne prévoit pas de "désastre écologique", cette éventuelle installation va amener de nombreuses évolutions négatives sur

la faune et la flore, comme le précise leur dossier.

Ce sont là quelques réflexions qui nous l'espérons permettront de surseoir à la réalisation d'un projet déconnecté de l'intérêt général du Parc Naturel Régional de la BRENNE.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Michel Geneix Le Provence 627 AV Sadi Carnot 00750 Guilhaud Granges